

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7322113401**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7322113401>

Cette annonce a été mise en ligne le **9 mars 2023** sur **Actu.fr**  
Pour le département : **15 - CANTAL**

# FIDAL

*Société d'Avocats - Barreau d'Aurillac  
Village d'Entreprises  
14 Avenue du Garric – 15000 AURILLAC*

-----  
*SCI L'ESBAN  
Société civile au capital de 500 €  
Siège social : 5 Avenue du Garric – 15000 AURILLAC  
502 448 475 RCS AURILLAC*

### AVIS DE DISSOLUTION

Par acte sous signature privée en date à Aurillac (15) du 17 février 2023, l'associé unique personne morale de la Société par actions Simplifiée DELPON JEAN-MARIE dont le siège social est à AURILLAC (15) ZAC de Baradel, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de AURILLAC sous le numéro 339 882 326, a décidé conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil, la dissolution par confusion de patrimoine et sans liquidation de la Société Civile SCI L'ESBAN, à compter du 17 février 2023.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la Société Civile SCI L'ESBAN au profit de la Société JEAN-MARIE DELPON SAS, associée unique personne morale de la société SCI L'ESBAN, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous la réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication du présent avis auprès du Tribunal compétent, délai accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits

créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Les oppositions seront reçues au Tribunal de commerce d'Aurillac dont l'adresse est la suivante 21, Place du Square 15000 AURILLAC.

La disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au Registre du commerce et des sociétés d'Aurillac s'effectuera à l'expiration du délai d'opposition des créanciers.

Mention sera faite au RCS d'Aurillac

Pour Avis

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

**Vincent TOUSSAINT**  
Directeur de Médialex

